

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 8 /AMI/MINTP/CPFR-FC/SPM/2024 DU 07 AOÛT 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN TECH-EXPERT POUR L'ACQUISITION DE LA LICENCE TOM2PRO MONOPROJET, MULTIPOSTE, MULTISITE, EN ENVIRONNEMENT WEB, L'INSTALLATION ET LA CONFIGURATION DU SYSTEME, SUIVI DE LA FORMATION DU PERSONNEL DU PROJET POUR L'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE, LA RESILIENCE ET L'INCLUSION LE LONG DE L'AXE ROUTIER MORA-DABANGA-KOUSSERI (PACRI-MDK)»

1. Le Gouvernement du Cameroun à travers le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA), un financement d'un montant de 330 millions de dollars pour couvrir le coût du Projet pour l'Amélioration de la Connectivité, la Résilience et l'Inclusion le long du corridor routier Mora-Dabanga-Kousséri dans la Région de l'Extrême-Nord « PACRI-MDK ». Il a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements pour le Recrutement d'un Tech-Expert pour l'acquisition de la Licence TOM2PRO Monoprojet, Multiposte, Multisite, en environnement WEB, l'installation et la configuration du Système suivi de la formation du projet PACRI-MDK.
2. Le PACRI, dont la portée va au-delà de la mise en œuvre d'infrastructures de transports routier, vise principalement (1) l'amélioration de la connectivité et des échanges internes et transfrontaliers avec la réhabilitation des tronçons en très mauvais état dont principalement Mora-Dabanga-Kousséri ; (2) l'amélioration de la résilience climatique des infrastructures ; (3) l'amélioration de la résilience et l'inclusion des populations riveraines à travers un meilleur accès aux services de base et aux opportunités socio-économiques.
3. Il est organisé autour de trois (03) Composantes à savoir :
  - Composante 1 : Travaux de réhabilitation et d'entretien des routes ;
  - Composante 2 : Amélioration des infrastructures communautaires dans les zones sélectionnées et les communautés d'accueil des refuges de la région de l'Extrême-Nord ;
  - Composante 3 : Renforcement institutionnel du secteur des transports.
4. Les services attendus du Consultant Individuel sont la fourniture de licence WEB TOM<sup>2</sup>PRO, l'installation, le paramétrage et la formation du personnel fiduciaire du projet PACRI-MDK ».
5. Les prestations attendues du consultant sont les suivantes :
  - Fourniture, installation et paramétrage du logiciel pour six (6) postes ;
  - Formation du personnel utilisateur dans le nouveau contexte (connexion de plusieurs postes et plusieurs sites dans un environnement Web) ;
  - Assistance de l'équipe de gestion financière durant un (1) an ;
  - Assistance triennale (trois (03) ans) à distance par TOMATE.
6. Le temps d'intervention du Consultant est de deux (02) mois.
7. Le Ministre des Travaux Publics, invite les Tech-Experts (ci-après désignés les Consultants) à manifester leur intérêt pour la réalisation des présentes prestations. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdites prestations (brochures, description de missions semblables, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences parmi le personnel, ...).
8. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés relatifs aux règles de la Banque mondiale en matière de

conflit d'intérêt ») sont applicables qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org).

9. Pour faire acte de candidature, le Consultant doit justifier qu'il est un partenaire (disposant d'un agrément) de la société TOMATE (Editrice du logiciel). A cet effet Il exécutera la mission conformément aux normes édictées par TOMATE.

La présente mission sera réalisée par un Consultant Individuel justifiant du profil ci-après :

- Avoir le diplôme universitaire de niveau master ou diplôme d'ingénieur en système d'information ou en informatique, ou diplôme équivalent, diplôme de master en comptabilité et des certifications en système d'information ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de dix (10) ans minimum dans l'installation et le paramétrage des systèmes informatisés de gestion comptable, budgétaire et financière des projets financés par les bailleurs de fonds internationaux ;
- L'Expert devra être certifié Tech-Expert par la société TOMATE ;
- Disposer d'une compétence avérée dans l'installation et le paramétrage de TOM<sup>2</sup>PRO pour deux entités autonomes qui constituent une seule organisation (Projet ou Programme) serait un atout considérable (Attestation de service fait, Procès-verbal de réception, toute autre pièce justificative).

Le Consultant, pour être retenu, devra justifier les expériences spécifiées ci-dessus. Les justificatifs requis sont : copie de contrat, attestation de bonne fin, PV de validation des livrables etc...

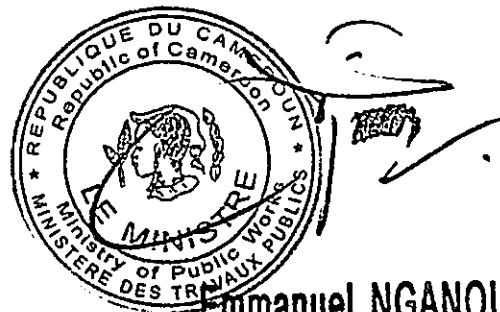
10. De plus, le Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection des Consultant Individuel sur (CI) telle que décrite dans le Règlement sous-décrite, sur la base du diplôme, du nombre total de projets pertinents et d'expérience présentés et justifiés pour les critères sus référencés.
11. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures ouvrables. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés à la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint (CPR-FC) ou envoyés par e-mail aux consultants intéressés, à leur demande.
12. Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé ou par courrier à l'adresse ci-après en quatre (04) exemplaires dont un original et trois (03) copies au plus tard trente (30) jours après publication à quinze (15) heures, heure locale. Elles doivent être transmises avec la mention :

« Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Tech-Expert pour l'acquisition de la Licence TOM2PRO Monoprojet, Multiposte, Multisite, en environnement WEB, l'installation et la configuration du Système suivi de la formation du PACRI-MDK».

À l'attention de Monsieur le Ministre des Travaux Publics  
Agence d'exécution de Projet : Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint,  
Sise à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, à Yaoundé.  
Téléphone : (237) 666 00 39 34 ; E-mail : [csepr\\_badbm@yahoo.fr](mailto:csepr_badbm@yahoo.fr)

Yaoundé, le 07 AOÛT 2024

Le Ministre des Travaux Publics



**Emmanuel NGANOU D.**